

Selon règlement (UE) No 2020/878

# SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTERPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : SHELL AIR FRESHENER BLACK VELVET

Code de produit : CRX720, AL61B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : SU21 Produit de consommation. PC3 Produits d'assainissement de l'air pour les véhicules.

Désodorisant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Kemetyl Nederland BV

Industrieweg 30

3762 EK Soest, les Pays-Bas

Téléphone : +31-35 7604900

E-mail : msds@kemetyl.com

Website : www.kemetyl.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:

NL - Téléphone : +31-35-6099310 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

Antigifcentrum/Centre Antipoisons +32-70-245 245 (24 heures sur 24)

# SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Sensibilisation cutanée, catégorie 1. Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 3.

1272/2008)

Risques pour la santé : Peut provoquer une allergie cutanée.

Risques physiques/ : N'est pas classifié selon les directives de CE.

chimiques

Risques pour : Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

l'environnement

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

H- et P- phrases : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 1/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 gloves Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre officiel de collecte des déchets

dangereux.

Étiquetage des emballages dont le contenu n'excède pas 125 ml et il est techniquement impossible de lister toutes les phrases:

Pictogrammes de danger :

**(!)** 

Mention d'avertissement : Attention

H- et P- phrases : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 gloves Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre officiel de collecte des déchets

dangereux.

Etiquetage supplémentaire (pour toutes les tailles d'emballage)

Contient: Acétate de linalyle; Hydroxy-méthylpentylcyclohexenecarboxaldéhyde; 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahidro-2,3,8,8-tetrametil-2-naftil)etan-1-ona; Lavande, Lavendula hybrida grosso, ext.; d-Limonène; Citral; Pentadécane-15-olide; 2,4-Dimèthylcyclohex-3-éne-1-carbaldèhyde; 1,2,3,5,6,

7-hexahydro-1,1,2,3,3-pentaméthyl-4H-indén-4-one .

#### 2.3. Autres dangers

Autres informations : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

### SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE		Numéro CAS	Numéro CE	Remarque	Numéro REACH
	(w/w) (%)				
Acétate de linalyle	< 3	115-95-7	204-116-4		01-2119454789-19
2,2,4,6,6-Pentaméthylheptane	< 3	13475-82-6	236-757-0		01-2119490725-29
Hydroxy-méthylpentylcyclohexenecar-	< 1	31906-04-4	250-863-4		
boxaldéhyde					
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahidro-2,3,8,8-	< 1	68155-66-8	268-978-3		
tetrametil-2-naftil)etan-1-ona					
Lavande, Lavendula hybrida grosso,	< 1	93455-97-1	297-385-2		
ext.					
d-Limonène	< 1	5989-27-5	227-813-5		01-2119529223-47
Citral	< 0,5	5392-40-5	226-394-6		01-2119462829-23
Pentadécane-15-olide	< 0,5	106-02-5	203-354-6		01-2119987323-31

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 2/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

# Kemetyl

2,4-Dimèthylcyclohex-3-éne-1-car-	< 0,25	68039-49-6	268-264-1	
baldèhyde				
1,2,3,5,6,7-hexahydro-1,1,2,3,3-pen-	< 0,25	33704-61-9	251-649-3	01-2119977131-40
taméthyl-4H-indén-4-one				

Nome CE	Classe de danger	Phrases H	Pictogrammes	
Acétate de linalyle	Skin Irrit. 2; Skin Sens.	H315; H317; H319	GHS07	
	1B; Eye Irrit. 2			
2,2,4,6,6-Pentaméthylheptane	Flam. Liq. 3; Asp. Tox.	H226; H304; H413	GHS02; GHS08	
	1; Aquatic Chronic 4			
Hydroxy-méthylpentylcyclohexenecar- boxaldéhyde	Skin Sens. 1A	H317	GHS07	
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahidro-2,3,8,8-	Skin Irrit. 2; Skin Sens.	H315; H317; H410	GHS07; GHS09	M (chronic) = 1
tetrametil-2-naftil)etan-1-ona	1B; Aquatic Chronic 1			
Lavande, Lavendula hybrida grosso,	Asp. Tox. 1; Skin Irrit. 2;	H304; H315; H317;	GHS07; GHS08;	
ext.	Skin Sens. 1B; Aquatic	H411	GHS09	
	Chronic 2			
d-Limonène	Flam. Liq. 3; Asp. Tox.		GHS02; GHS07;	M (acute) = 1
		H317; H400; H412	GHS08; GHS09	
	Sens. 1B; Aquatic			
	Acute 1; Aquatic			
	Chronic 3			
Citral	Skin Irrit. 2; Skin Sens.	H315; H317; H319	GHS07	
	1B; Eye Irrit. 2			
Pentadécane-15-olide	Skin Sens. 1B; Aquatic Chronic 2	H317; H411	GHS07; GHS09	
2,4-Dimèthylcyclohex-3-éne-1-car-	Skin Irrit. 2; Skin Sens.	H315; H317; H319;	GHS07; GHS09	
baldèhyde	1B; Eye Irrit. 2; Aquatic			
_	Chronic 2			
1,2,3,5,6,7-hexahydro-1,1,2,3,3-pen-	Skin Irrit. 2; Skin Sens.	H315; H317; H319;	GHS07; GHS09	
taméthyl-4H-indén-4-one	1B; Eye Irrit. 2; Aquatic			
	Chronic 2			

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée.

#### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

Inhalation : Non applicable dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'indisposition, de malaise,

consulter un médecin.

Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau

et du savon. En cas d'irritation s'élève, consulter un médecin.

Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact. En cas d'irritation persistante,

consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une

personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

Inhalation : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.

Contact cutané : Peut provoquer rougeurs et irritation, sensibilisation. Peut produire une réaction allergique. Peut

provoquer une peau sèche.

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 3/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

# Kemetyl

Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs. Ingestion Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le

: Inconnu.

Médecin

#### **SECTION 5** MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

: Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée. Appropriés : Jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie. Non appropriés

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition

: Inconnu.

particuliers

Produits de combustions

: En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

et de décompositions thermiques dangereux

### 5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

pompiers

#### **SECTION 6** MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec

semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour

: Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.

la protection de

Déversements importants: endiguer. Ne pas laisser les déchets du produit contaminer le sol ou

l'environnement

**Autres informations** : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se

produit ou pourrait se produire.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Transporter vers une décharge officielle. Méthodes de nettoyage

Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres

: Voir également la rubrique 8.

sections

#### **SECTION 7 MANUPILATION ET STOCKAGE**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 4/14 Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 **INFO CARE FDS** 



Selon règlement (UE) No 2020/878

# Manipulation

: Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Éviter

le contact avec la peau et les yeux. Eviter éclabousser. Porter un vêtement de protection.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°). Conserver à l'écart des Stockage

substances oxydantes.

Matériaux d'emballages

Matériaux d'emballage

recommandés

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

déconseillés

: Inconnu.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

#### **SECTION 8** CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles

: Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucune niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connue sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est

connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures	VLE 15 min.	Observations	Source
		(mg/m3)	(mg/m3)		
d-Limonène	СН	40	80		Grenzwerte am
					Arbeitsplatz 2016, Suva
					Pro

# Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet	Effet local	Effet systémique
			systémique		
Acétate de linalyle	Dermal	0,2362 mg/kg		0,2362 mg/kg	2,5 mg/kg bw/day
		bw		bw/day	
	Inhalation				2,75 mg/m3
d-Limonène	Inhalation				66,7 mg/m3
	Dermal				9,5 mg/kg bw/day
Citral	Inhalation				9 mg/m3
	Dermal				1,7 mg/kg bw/day
2,4-Dimèthylcyclohex-3-éne-1-car- baldèhyde	Inhalation				0,44 mg/m3
	Dermal				0,125 mg/kg bw/day
1,2,3,5,6,7-hexahydro-1,1,2,3,3-pen-taméthyl-4H-indén-4-one	Inhalation				1,47 mg/m3
	Dermal			5,510 mg/kg bw/	0,42 mg/kg bw/day
				day	

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

1	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
	•		Effet systémique	Effet local	Effet systémique

: Shell Air Freshener Black Velvet Nom de produit Page 5/14 Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 **INFO CARE FDS** 



Selon règlement (UE) No 2020/878

### Kemety

Acétate de linalyle	Dermal	0,2362 mg/kg	0,2362 mg/kg	1,25 mg/kg bw/day
		bw	bw/day	
	Inhalation	i i		0,68 mg/m3
	Oral			0,2 mg/kg bw/day
d-Limonène	Inhalation			16,6 mg/m3
	Dermal			4,8 mg/kg bw/day
	Oral			4,8 mg/kg bw/day
Citral	Dermal			1 mg/kg bw/day
	Inhalation			2,7 mg/m3
	Oral			0,6 mg/kg bw/day
2,4-Dimèthylcyclohex-3-éne-1-car- baldèhyde	Inhalation			0,108 mg/m3
	Dermal			0,062 mg/kg bw/day
	Oral			0,062 mg/kg bw/day
1,2,3,5,6,7-hexahydro-1,1,2,3,3-pen- taméthyl-4H-indén-4-one	Inhalation			0,44 mg/m3
	Dermal		3,241 mg/kg bw/	0,25 mg/kg bw/day
			day	
	Oral	i i		0,25 mg/kg bw/day

# Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
Acétate de linalyle	Water	0,011 mg/l	0,001 mg/l	
·	Sediment	0,609 mg/kg	0,061 mg/kg	
	Intermittent water			0,11 mg/l
	STP			1 mg/l
	Soil			0,115 mg/kg
d-Limonène	Water	0.014 mg/l	0.0014 mg/l	
	Sediment	3.85 mg/kg	0.385 mg/kg	
	STP			1.8 mg/l
	Soil			0.763 mg/kg
	Oral			133 mg/kg food
Citral	Water	0,00678 mg/l	0,000678 mg/l	
	Sediment	0,125 mg/kg	0,0125 mg/kg	
	Intermittent water			0,0678 mg/l
	STP			1,6 mg/l
	Soil			0,0209 mg/kg
Pentadécane-15-olide	Water	0,0027 mg/l	0,00027 mg/l	
	Sediment	21 mg/kg	4,2 mg/kg	
	STP			10 mg/l
	Soil			10 mg/kg
2,4-Dimèthylcyclohex-3-éne-1-	Water	0,0075 mg/l	0,00075 mg/l	
carbaldèhyde				
	Sediment	0,226 mg/kg	0,0226 mg/kg	
	Intermittent water			0,075 mg/l
	STP			10 mg/l
	Soil			0,0408 mg/kg
1,2,3,5,6,7-hexahydro-1,1,2,3,3-	Water	0,004 mg/l	0 mg/l	
pentaméthyl-4H-indén-4-one				
	Sediment	0,0991 mg/kg	0,00991 mg/kg	
	STP			10 mg/l
	Soil			0,0174 mg/kg
	Oral			1,11 mg/kg food

# 8.2. Contrôles de l'exposition

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 6/14
Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

# Kemetyl

: Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques. Mesures techniques

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions a prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.



Protection individuelle : Portez des vêtements de protection appropriés, de combinaison ou de costume, et des bottines de

> sécurité identiques conforme à la norme NE 365/367 respectivement NE 345 en cas d'utilisation fréquente ou prolongée et en cas d'exposition excessive. Matériau approprié: caoutchouc nitrile.

Indication du temps de perméabilité:4 heures.

Protection respiratoire Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire

approprié. Approprié:filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un

masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Porter des gants appropriés, selon NE 374 Matériau approprié: caoutchouc nitrile. ± 0,5 mm.

Indication du temps de perméabilité:4 heures.

: En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité. Protection des yeux

#### **SECTION 9** PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide. Matériau imprégné.

Couleur Jaune clair. Odeur Parfumée.

Seuil olfactif Non mesurés. Impertinent. Ne contient pas de substances avec un Inconnu.

risque spécifique d'inhalation.

Non mesurés. Impertinents pour les mélanges.

Ne contient pas des agents oxydants.

Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 0,7 ( Acétate de linalyle )

Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 4,3 ( Acétate de linalyle )

: Non applicable. Produit anhydre. рН

Hydrosolubilité Insoluble.

Coefficient de partage (n-Inconnu.

octanol/eau)

Point d'éclair : > 100 °C Coupelle fermée.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable. Liquide. Voir point d'éclair.

Température d'auto-inflam- : > 225 °C

mabilité

Point/intervalle d'ébullition : > 100 °C Point/intervalle de fusion : Inconnu.

Propriétés explosives : Pas d'explosif. Limites d'explosion (%

dans l'air)

: Inconnu.

Propriété d'oxydation : Non applicable. Décomposition thermique Non applicable.

Viscosité (20°C) Inconnu.

Viscosité (40°C) : Impertinent. Le produit contient <10% des substances avec un risque d'aspiration.

Pression de vapeur (20°C) : Inconnu.

Densité de vapeur relative : > 1 (air = 1)

Masse volumique (20°C) : 1 g/ml

Caractéristiques des partic- : Non applicable. Liquide.

ules

: Shell Air Freshener Black Velvet Nom de produit Page 7/14 Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 **INFO CARE FDS** 



Selon règlement (UE) No 2020/878

### 9.2. Autres informations

Autres informations : Impertinent.

#### SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Inconnu.

dangereux

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

: CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation : Ne contient pas des substances classées comme allergène respiratoire. Non classifié - Compte

tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Ne contient pas de substances cancérigènes. Non classifié - Compte tenu des données

disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles,

les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw.

Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles,

les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 8/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

Corrosion/irritation : Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Ingestion

Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw.

Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Aspiration : Contient une substance/des substances avec un risque d'aspiration. Non classifié - Compte tenu

des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

Cancérogénicité : Ne contient pas de substances cancérigènes. Non classifié - Compte tenu des données

disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles,

les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la : Développement: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Développement: Non classifié reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité:

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Fertilité: Non classifié - Compte tenu des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations toxicologiques:

Nom chimique	Attribut		Méthode	Animaux d'expérience
Acétate de linalyle		1000 mg/kg bw/d	OECD 414	Rat
	DL50 (orale)	13934 mg/kg bw		Rat
	CL50 (inhalation)	> 2740 mg/m3		Souris
	Irritation de la peau	Non-irritant		Homme
	Irritation de la peau	Irritant	OECD 404	Lapin
	Irritation des yeux	Irritant	OECD 405	Lapin
	NOAEL (orale)	160 mg/kg bw/d	OECD 407	Rat
	NOAEL (dermale)	250 mg/kg bw/d	OECD 411	Rat
	Mutagènicité	Non mutagène	OECD 471	Salmonella typhimurium
	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique	OECD 476	Souris
	Génotoxicité - in vivo	Non-génotoxique	OECD 474	Souris
	NOAEL	> 1000 mg/kg bw/d	OECD 414	Rat
	(développement, orale)			
	CL50 (inhalation) -	> 5000 mg/m3		Rat
	estimation			
	Sensibilisation cutanée	Sensibilisant.	OECD 429	Souris
Hydroxy-	Génotoxicité - in vivo	Non-génotoxique		Souris
méthylpentylcyclohexenecarboxaldéhy	de			
	NOAEL (fertilité, orale)	25 mg/kg bw/d		Rat
	Irritation de la peau	Irritant		Lapin
	Irritation de la peau	Non-irritant	Patch test	Homme
	DL50 (orale)	> 5000 mg/kg bw		Rat
	DL50 (dermale)	> 5000 mg/kg bw		Lapin
	Irritation des yeux	Légèrement irritant		Lapin
	Sensibilisation cutanée	4275 ug/cm2	OECD 429	Souris
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahidro-2,3,8,8-tetrametil-2-naftil)etan-1-ona	DL50 (orale)	> 5000 mg/kg bw		Rat
	DL50 (dermale)	> 5000 mg/kg bw		Lapin
d-Limonène	Génotoxicité - in vivo	> 2000 mg/kg bw/d		Rat
	NOEL	> 300 mg/kg bw/d	OECD 451	Rat
	(cancérogènicité, orale)			
	Irritation des yeux	Non-irritant	OECD 405	Lapin
	Mutagènicité	Négatif	OECD 471	
	Sensibilisation cutanée	5500 ug/cm2	OECD 429	Souris

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 9/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

Kemety
--------

	NOAEL	600 mg/kg bw/d		Rat
	(développement, orale)	Jose mg/kg sm/a		i tat
	Irritation de la peau	Irritant		
	DL50 (dermale)	> 2000 mg/kg bw		Lapin
	DL50 (definate)	> 2000 mg/kg bw	OECD 423	Rat
	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique	OLOD 423	T Cat
	NOAEL (orale)	150 mg/kg bw/d		Rat
l Citral		> 1000 mg/kg bw/d	OECD 421	Rat
Citiai			OECD 421 OECD 474	
	Génotoxicité - in vivo	Négatif		Souris
	Irritation des yeux	Faiblement irritant	OECD 405	Lapin
	Irritation de la peau	Modérément irritant		Lapin
	Irritation de la peau	Irritant	0505 400	Homme
	1	Sensibilisant.	OECD 406	Cobaye
	NOAEL	423 mg/m3		Rat
	(développement, inh.)			
	NOEL	> 100 mg/kg bw/d	OECD 453	Rat
	(cancérogènicité, orale)			
	Mutagènicité	Négatif	OECD 471	
	DL50 (orale)	4960 mg/kg bw		Rat
	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique		
	NOAEL (orale)	833 mg/kg bw/d		Rat
	DL50 (dermale)	2250 mg/kg bw		Lapin
	NOAEL	200 mg/kg bw/d	OECD 421	Rat
	(développement, orale)			
Pentadécane-15-olide	Génotoxicité - in vivo	> 1600 mg/kg bw/d		Souris
	DL50 (orale)	> 5000 mg/kg bw		Rat
	DL50 (dermale)	> 5000 mg/kg bw		Lapin
	Irritation de la peau	Faiblement irritant	OECD 404	Lapin
	Irritation de la peau	Non-irritant	Patch test	Homme
	NOAEL (fertilité) -	> 1000 mg/kg.d	Read across	Rat
	estimation	r 1000 mg/kg.u	read delega	
	NOAEL	> 1000 mg/kg.d	Read across	Rat
	(développement) -	7 1000 mg/kg.u	ixeau across	itat
	estimation			
		1000 mag/l/gr bu//d	Dood carees	Det
	NOAEL (orale) -	> 1000 mg/kg bw/d	Read across	Rat
	estimation	NIZ CC	0505 474	
	Mutagènicité	Négatif	OECD 471	Salmonella typhimurium
	Génotoxicité -	Non-génotoxique		
	estimation	L		
	Sensibilisation cutanée		OECD 429	Souris
2,4-Dimèthylcyclohex-3-éne-1-	Sensibilisation cutanée	5900 ug/cm2		
carbaldèhyde				
	DL50 (orale)	> 2000 mg/kg bw		Rat
	DL50 (dermale)	> 2000 mg/kg bw		Lapin
	Mutagènicité	Non mutagène		Salmonella typhimurium
1,2,3,5,6,7-hexahydro-1,1,2,3,3-	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique	OECD 476	Souris
pentaméthyl-4H-indén-4-one				
	DL50 (orale)	> 2325 mg/kg bw	OECD 401	Rat
	Mutagènicité	Négatif	OECD 471	Salmonella typhimurium
	Irritation de la peau	Irritant		Homme
	Irritation des yeux	Irritant		
	NOAEL (orale)	10 mg/kg bw/d	OECD 408	Rat
	NOAEL	115 mg/kg bw/d	OECD 421	Rat
	(développement, orale)			
	NOAEL (fertilité, orale)	115 ma/ka bw/d	OECD 421	Rat
	(3.1	1	1	1

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 10/14
Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

## 11.2. Information on other hazards

Propriétés perturbant le

: Non applicable.

système endocrinien

Autres informations : Non applicable.

#### SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

\*

#### 12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : Nocif pour les organismes aquatiques. CL50 calculée (poisson): 59 mg/l. CE50 calculée (daphnia):

23 mg/l. Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Contient des substances bio-accumulatives.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Adsorption dans le sol, faible mobilité.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/vPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le

système endocrinien

: Non applicable.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Non applicable.

Informations écologiques:

Nom chimique	Attribut		Méthode	Animaux d'expérience
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahidro-2,3,8,8-	CL50 (poisson) -	1,3 mg/l		
tetrametil-2-naftil)etan-1-ona	estimation			
	CE50 (puce d'eau) -	1,38 mg/l		
	estimation			
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahidro-2,3,8,8-	Log P(oe)	4,7000		
tetrametil-2-naftil)etan-1-ona				

### SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RÉLATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages

peuvent être recyclés. Des restes de ce produit, des chiffons imprégnés, et des emballages non

vidés sont considérés comme des déchets dangereux.

Avertissements

supplémentaires

: Aucun.

Evacuation des eaux usées : Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 11/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

# Kemetyl

Catalogue des Déchets

Européen

: Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets

dangereux.

Codes OMoD

20 01 97 S

Législation locale

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans

une borne de collecte de déchets spéciaux.

### SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN Numéro : Aucun.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : Non régularisé.

#### 14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID/ADN.

IMDG (Mer)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.

Polluant marin : Non

IATA (Air)

d'environnement

Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime

internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

### SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

Régulations CE : Règlement (UE) No 20020/878 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres

réglementations en vigueur. Directive 2008/98/CE (déchets).

Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (ChemV). Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et d'objets particulièrement dangereux (Chem RRV). Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité. Ordonnance sur la taxe d'incitation

sur les composés organiques volatils (OCOV).

Décret n° 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3. ICPE No:

ICPE No : Non applicable. Non classifié selon le Décret n° 2014-285.

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 12/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

: En Suisse l'emballage doit porter l'inscription suivante: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

Teneur en COV soumis à

taxe (La Suisse)

: 52 g/l

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité

: Non applicable.

chimique

#### **SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**

\*

#### 16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 2020/878 datée du 18 juin 2020 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'Utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ATE : Estimation de la toxicité aiguë

CLP : Classification, étiquetage et emballage

CMR : Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction

CEE : Communauté économique européenne

GHS : Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

IATA : Association internationale du transport aérien

Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant

des produits chimiques dangereux en vrac

ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DL50/CL50 : Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population

MAC : La valeur limite d'exposition

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

NO(A)EL : Dose sans effet (adversible) observable

OECD : Organisation de coopération et de développement économiques

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique PC : Catégorie de produits chimiques

PT : Type de produit

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions

applicables à ces substances

RID : Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

STP : Installation de traitement des eaux usées

SU : Secteur d'utilisation

VME/VLE : Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition

ONU : Organisation des Nations Unies
UFI : Identifiant unique de formulation
COV : Composés organiques volatils

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 13/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 2020/878

## Kemetyl

Des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations par exemple, les données toxicologiques des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, IFRA, CESIO, le règlement CE 1272/2008, etc.

Procédure employée pour appliquer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Skin Sens. 1/1A/1B : Méthode de calcul. Aquatic Chronic 3 : Méthode de calcul.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Flam. Liq. 3 : Liquide inflammable, catégorie 3. Skin Irrit. 2 : Irritation cutanée, catégorie 2. Eye Irrit. 2 : Irritation oculaire, catégorie 2.

Skin Sens. 1/1A/1B : Sensibilisation cutanée, catégorie 1/1A/1B.

Asp. Tox. 1 : Danger par aspiration, catégorie 1.

Aquatic Chronic 1 : Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 1.

Aquatic Chronic 2 : Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 2.

Aquatic Chronic 3 : Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 3.

Aquatic Chronic 4 : Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 4.

Aquatic Acute 1 : Danger pour le milieu aquatique acute, catégorie 1.

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Des conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs: aucun.

Fin de la fiche de données de sécurité.

Date d'impression : 2022-02-24

Nom de produit : Shell Air Freshener Black Velvet Page 14/14

Date d'émission : 2022-02-15 Remplace l'émission du : 2019-04-17 INFO CARE FDS